

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

## AMENDEMENT

N ° II-CF2007

présenté par  
M. Viry  
-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 81, insérer l'article suivant:**

**Mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.